

Chalet Sunset La Clusaz

Séjours organisés pour tous

Les tarifs indiqués comprennent : le transport aller / retour en car grand tourisme et l'hébergement en pension complète au Chalet Sunset (hors taxe de séjour).

SÉJOURS <small>La Communauté de Communes se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dates des séjours</small>		TARIF SÉJOUR PAR PERSONNE			
		T1	T2	T3	- 12 ANS
8 jours	SÉJOUR «NOUVEL AN» du 28/12/2024 au 04/01/2025	406 €	451 €	495 €	1/2 tarif adulte
8 jours	SÉJOURS «BALME» du 11/01 au 19/01/2025 du 22/02 au 02/03/2025 du 08/03 au 16/03/2025 du 15/03 au 23/03/2025	382 €	424 €	467 €	
8 jours Vacances Scolaires	SÉJOUR «BOULES DE NEIGE» du 15/02 au 23/02/2025	342 €	379 €	417 €	
12 jours	SÉJOURS «ARAVIS» du 09/06 au 20/06/2025 du 23/06 au 04/07/2025 du 07/07 au 18/07/2025 du 28/07 au 08/08/2025 du 11/08 au 22/08/2025* du 25/08 au 05/09/2025 du 08/09 au 19/09/2025	480 €	533 €	587 €	
8 jours	Séjour «BEAUREGARD» du 21/09 au 28/09/2025	382 €	424 €	467 €	

* Nombre de places limité en raison de la présence du séjour jeunesse

LA TARIFICATION

Habitants du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre :

- Tarif T1 si votre revenu fiscal de référence est inférieur à 11 300 €
- Tarif T2 si votre revenu fiscal de référence est compris entre 11 301 € et 16 550 €
- Tarif T3 si votre revenu fiscal de référence est supérieur à 16 551 €
- Enfants : - 18 mois gratuit / de 18 mois à 12 ans : ½ tarif adulte

Votre revenu fiscal de référence figure sur votre fiche d'imposition 2023 (revenus de 2022)

Habitants hors territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (Non prioritaires) :

* Est considérée comme hors territoire, toute personne qui ne possède pas de résidence principale sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre *.

- Tarif adulte = Tarif T2 X 2
- Enfants : - 18 mois gratuit / de 18 mois à 12 ans : ½ tarif adulte = Tarif T2

